

RETRAITES PAR POINTS : RETRAITE EN MOINS PUBLIC - PRIVÉ = TOUS CONCERNÉS

AGE PIVÔT : FIN DES TERGIVERSATIONS

E. Philippe a tranché. Il y aura bien un âge pivot de 64 ans à partir de 2027. L'argument du maintien de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans est fallacieux : avec la baisse du montant des pensions, **tous les travailleurs et travailleuses devront travailler plus longtemps** pour subvenir à leurs besoins. Et toutes les générations seront concernées !

PROMESSE DE LA LOI : MENSONGE D'ÉTAT

La promesse d'une « règle d'or » fixée par la loi pour que la valeur du point ne baisse pas et soit indexée sur les salaires est un leurre ! Jusqu'en 1993, les 10 meilleures années du privé étaient dans la loi ! En 2003, la décote, minorant la pension lorsque le nombre d'annuités n'est pas suffisant, est créée par la loi au détriment de... la loi précédente. Jusqu'en 2010, dans la loi, l'âge de départ était de 60 ans et non de 62 ans !

LE JEU DES 1000 EUROS : UN VRAI SCANDALE

Grande annonce d'E. Philippe : aucune retraite ne sera inférieure à 1000 € pour une carrière complète... Quand on fait le lien avec les 1026 € du seuil de pauvreté (qui correspond à 60% du niveau de vie médian de la population), quelle honte pour le gouvernement d'oser proposer cette aumône pour une vie complète de travail !

ET LE PATRONAT DANS TOUT ÇA ?

Une nouvelle fois c'est le grand gagnant ! Il conserve tous les cadeaux fiscaux faits par les divers gouvernements (exonérations de cotisations sociales, CICE, Crédit Impôt Recherche, etc.). Et ne débourse pas un euro de plus les salaires et pensions ! Merci au président des riches !

AUCUNE HÉSITATION, POUR LES SALARIÉS C'EST NON À CE PROJET !

POUR LA FSU

Attachée au droit, pour le public comme pour le privé, à la retraite dès 60 ans, à la revendication d'un taux de remplacement de 75 % du dernier revenu d'activité pour une carrière complète avec une indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix, Il faut :

- Augmenter les salaires et les cotisations sociales payées par les employeurs,
- Revaloriser le niveau des pensions,
- Éradiquer les inégalités femmes/hommes,
- Prendre en compte la pénibilité du travail et aménager les fins de carrière,
- Prendre en compte les années d'étude et de stages,
- Garantir les droits familiaux et les pensions de reversion.

U.
Fédération
Syndicale
Unitaire

JEUDI 9 JANVIER : EN GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !
RDV 13H30 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.